ID: 029-212901052-20150515-2015304-DE

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS - DESIGNATION DES MEMBRES

Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts prévoyant dans chaque commune l'institution d'une commission communale des impôts directs composée du Maire ou d'un adjoint délégué et de huit commissaires titulaires, 8 commissaires suppléants pour les communes de plus de 2 000 habitants,

Vu l'arrêté en date du 28 mai 2014 pris par Madame la Directrice Départementale des Finances Publiques du Finistère désignant les délégués titulaires et suppléants suivants :

DELEGUES TITULAIRES	
Monsieur ABAZIOU Armand	
Monsieur BARS Joseph	
Monsieur QUERE Yves	
Madame BOSSARD Marie-Noëlle	
Monsieur JOUANNIGOT Gérard	
Monsieur LAURANS Dominique	
Madame TIGREAT Geneviève	
Monsieur PRIGENT Olivier	

DELEGUES SUPPLEANTS
Madame BLEAS Anne-Marie
Monsieur PRIGENT Gilbert
Monsieur BLEAS Jean
Madame MINGAM Geneviève
Madame LECUYER Geneviève
Monsieur GOAER Jean-Pierre
Madame LEMOINE Annie
Monsieur KERDILES Jean

Vu l'avis favorable de la commission « Administration Générale – Personnel – Sécurité / Quartier – Environnement – Communication – Jumelages » en date du 22 avril 2015,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 21 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous » et 8 voix contre des groupes « Union citoyenne pour Landivisiau » et « Ensemble et autrement pour Landivisiau »,

APPROUVE la liste des délégués titulaires et suppléants de la commission communale des impôts directs arrêtée par Madame la Directrice Départementale des Finances Publiques du Finistère.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	21
CONTRE	8

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmissio Et de la publication, le... Fait à Landivisiau, le....1. 5. MAI. 2015 Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

Fait à Landivisiau, le 30 avril 2015

Le Maire,

Laurence CLAISSE.